



RAPPORT ANNUEL 2018

ÉDITO



Dans la continuité des années précédentes, 2018 fût soutenue tant pour nos activités "Coeur de métier" que pour l'ouverture à la transition énergétique.

A l'heure où l'efficacité de l'action publique peut se trouver sur la sellette, je mesure le très bon niveau de satisfaction de nos communes membres quant aux actions du SEDI, retranscrites dans ce rapport.

La confiance a été, est, et restera le ciment du lien privilégié qui nous unit à elles. Les élus et les collaborateurs du SEDI y prennent toute leur part. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Les questions énergétiques sont en train de devenir les vrais enjeux du développement territorial de demain, notamment autour de la production d'énergie renouvelable. C'est un vrai sujet pour toutes les collectivités auquel le SEDI continuera d'apporter sa pleine et efficace contribution.

Bonne lecture,

Bien cordialement,

Bertrand LACHAT

SOMMAIRE



P.1 Panorama



P.3 Organigramme



P.7 Électricité



P.13 Gaz



P.17 Éclairage public



P.20 Transition énergétique



P.25 Cartographie



P.29 Urbanisme



P.33 Achat d'énergies



P.37 Finances

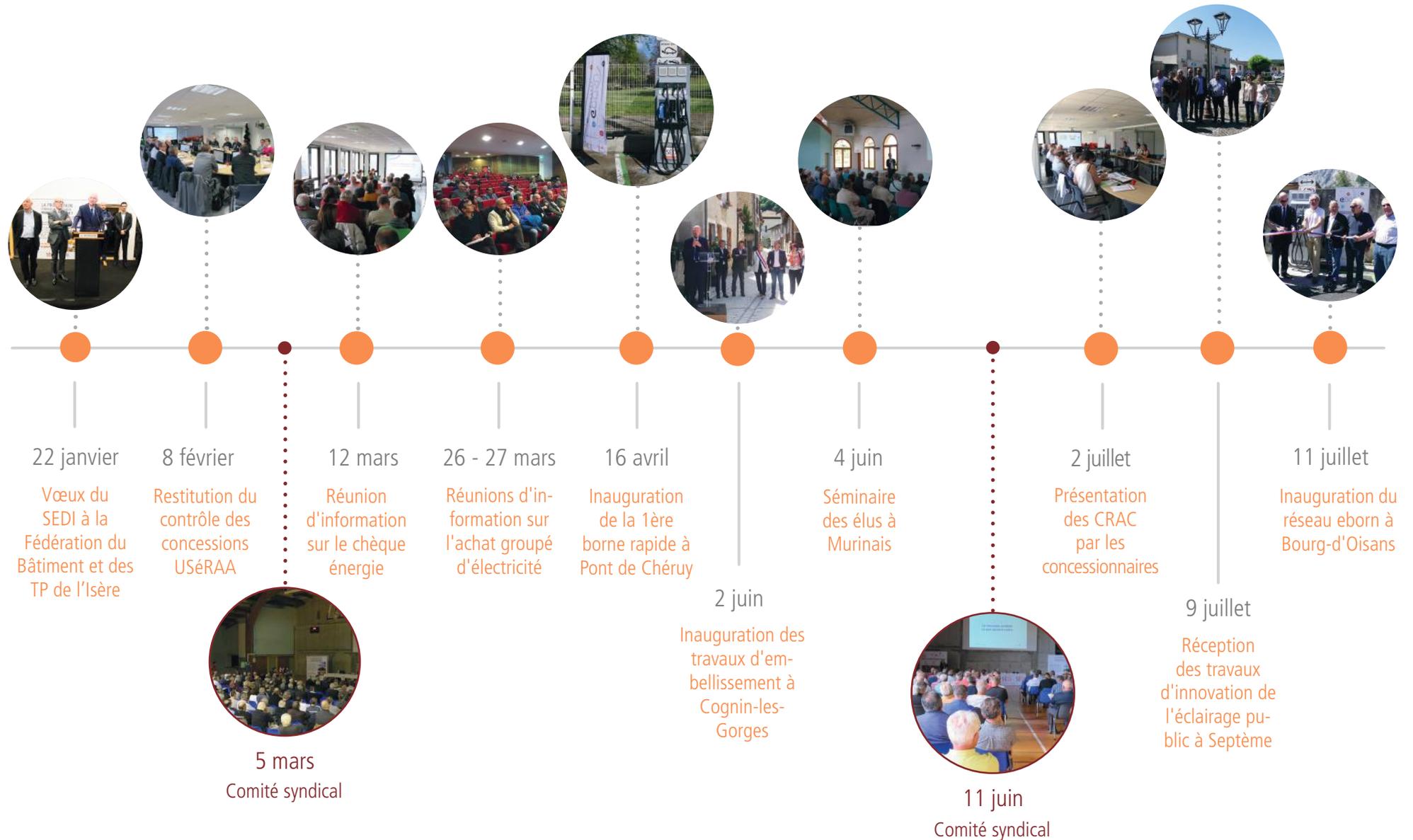


P.41 Outils d'information



P.44 Faits marquants

PANORAMA



PANORAMA



ORGANIGRAMME • SERVICES

**Directeur général
des services**
Aymeric de Valon

Directrice
Sophie Caillon-Guyot

Pôle technique

Pôle administratif

Directrice
Anabelle Moriceau
Saint Joanis

Transition énergétique

Chef du service
Julien Clot-Goudard

Technicien IRVE
Alain Gauthier

Chargé de production ENR
Benjamin Febvre

Conseillers en énergie partagé

Pauline Aussenac
Jérémy Giono
Brynhild Massardier

Apprentie ingénieur
Olga Domashich

Urbanisme et réseaux

Responsable
David Florentin

Transition énergétique, cartographie et urbanisme

Assistante
Sabrina Bouclier

Cartographie - SIG

Responsable
Damien Boilley

Études et travaux

Chef du service
Leïla Abdelli

Adjoint
Jean-Marie Boffard

Chargés d'affaires

Référent réseau DPE
Franck Lassalle

Thibault Bernard
Sylvain Chautemps
Nassim Latreche

Thierry Leroux
Quentin Jannot
Grégory Rubio
Bertrand Sabatier

Assistantes techniques

Tiphany Girard
Karine Guille
Emilie Migliorero
Raissa Okoa Ng'Onda

Techniciens EP

Référent réseau EP
Bertrand Sabatier

Eric Desormeaux-Bedot

Murielle Vidal
Cédric Girondeau

Ressources humaines

Responsable
Martine Vincent

Administration générale

Chef du service
Lauren Dauce

Chargée de l'informatique
Caroline Bidault

Chargée des services généraux et logistique
Gabrielle Barret

Chargée de mission juridique
Laurianne Curtelin

Chargée de communication
Mylène Thomas

Chargée des marchés publics
Nailni Seissau

Assistantes administratives

Laurence Genovese
Nathalie Sasso

Finances

Chef du service
Christelle Barts

Assistantes comptables

Marie-Laure Ducret
Nancy Nicolin

Jocelyne Radule
Marie-Josèphe Teule

Concessions électricité et gaz

Chef du service
Bruno Viornay

Chargées du contrôle des concessions et de la taxe

Katell Athane
Marlène Ghilardi



47 agents en poste
dont 1 apprentie



27 femmes



20 hommes



41 ans de moyenne
d'âge



39 agents formés

ORGANIGRAMME • MEMBRES DU BUREAU



LACHAT Bertrand

Président



CHARBONNEL Daniel

Vice-Président délégué aux concessions et territoires

Le Versoud



DOS SANTOS Gilbert

Vice-Président délégué aux études et travaux, urbanisme et cartographie

Chirens



SATRE Luc

Vice-Président délégué à la transition énergétique

Ville sous Anjou



ALBERT Claude

Vice-Président délégué à l'administration générale

Le Passage



JARLAUD Bernard

Vice-Président délégué aux finances

Morestel

TERRITOIRE 1

Vice-Président :

MAGNIN FIAULT Georges

Délégués de territoire :

CHEVROT Gilbert
DURIEUX Frédéric
TROLLIET Jean-Pierre

TERRITOIRE 3

Vice-Président :

MONTAGNON Emmanuel

Délégués de territoire :

BERTRAND Jean-Claude
PONCIN Vincent
SILVESTRE Maryline

TERRITOIRE 5

Vice-Président :

LANFREY Jean-Marc

Délégués de territoire :

CHARAMELET Daniel
CUDET Michel
SOULARD Joël

TERRITOIRE 2

Vice-Président :

VITTE Gérard

Délégués de territoire :

BOITON Jean-Claude
ODET Guy

TERRITOIRE 4

Vice-Président :

ROUX Raymond

Délégués de territoire :

CORSETTI Antonio
FERRARIS Frédérique
GONTIER Jean-Claude
MOYROUD Nicolas
NUCCI Christian

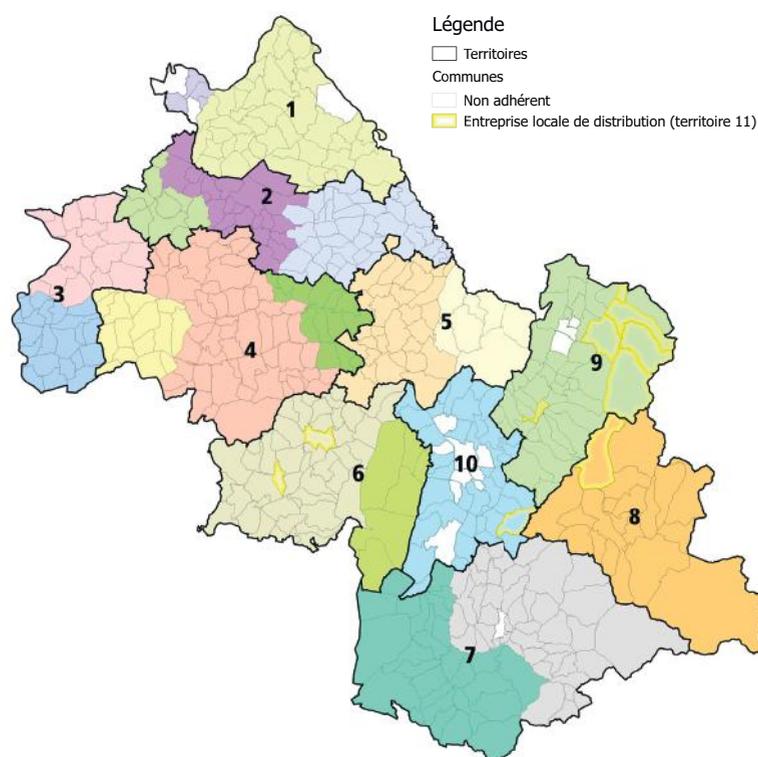
TERRITOIRE 6

Vice-Président :

GARNIER Christian

Délégués de territoire :

ACHARD PICARD Maurice
ISERABLE Patrice
MARTOIA Guido



TERRITOIRE 7

Vice-Président :
TOSCAN Michel

Délégués de territoire :

CAVRET Joël
CHATTARD Arnaud
DUMAS Didier
GARAT Jean-Marie

TERRITOIRE 9

Vice-Président :

RABIET Jacques

Délégués de territoire :

EYRAUD Sébastien
GRANIER DELRIEU Catherine
SALVI Michel

TERRITOIRE 11

Vice-Président :

BOURDET Claude

TERRITOIRE 8

Vice-Président :

FRANCE Daniel

Délégués de territoire :

BALME Michel
LAPOUGE Gérard

TERRITOIRE 10

Vice-Président :

SPINDLER Bertrand

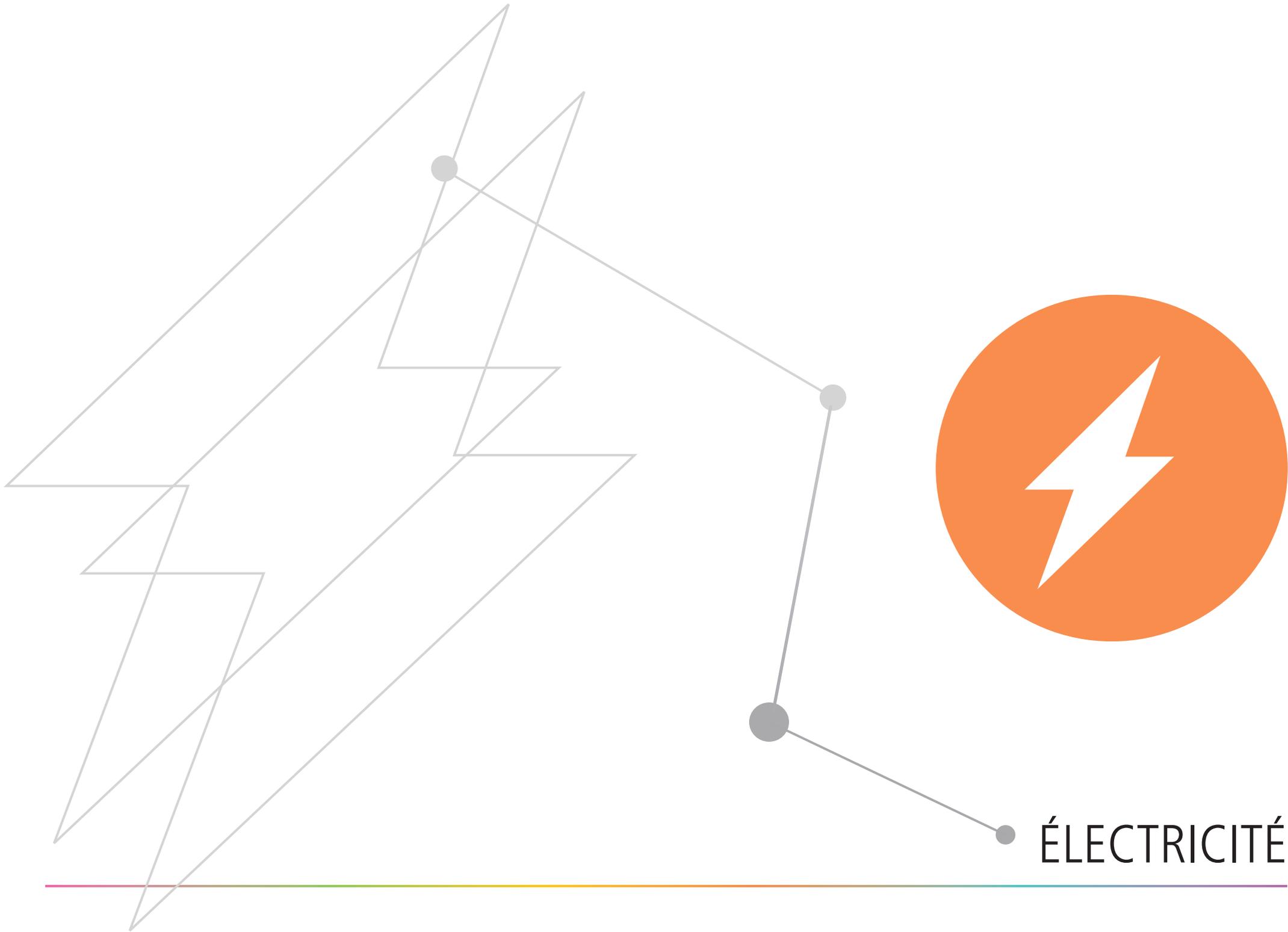
Délégués de territoire :

CHARVET Bernard
DURAND Patrick
OUDJAUDI Georges

Département de l'Isère

Vice-Président :

PERAZIO Bernard



ÉLECTRICITÉ

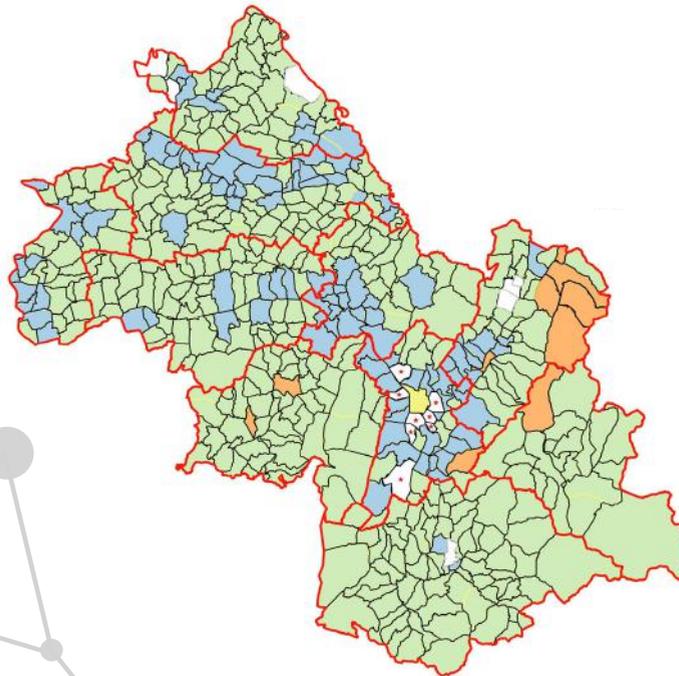


ÉLECTRICITÉ • CONCESSION, TRAVAUX

Le SEDI délègue la distribution publique d'électricité à deux opérateurs complémentaires : ENEDIS pour la distribution de l'électricité et EDF pour la fourniture d'électricité au tarif réglementé de vente. Le contrat de concession, signé en 1994, a une durée de 30 ans.

ORGANISATION DE LA DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ EN ISÈRE

- | | |
|---------------------------------|------------------------------|
| Concession SEDI-ENEDIS | AUTRES |
| Régime rural d'électrification | Concession ME IRO/GreenAlp |
| Régime urbain d'électrification | Concession METRO/ENEDIS |
| Territoires SEDI | Concession communales/ENEDIS |
| | Concession GreenAlp |



Le SEDI est coordonnateur du groupement des marchés passés par les 13 syndicats de l'USERAA pour une assistance à maîtrise d'ouvrage du contrôle des concessionnaires en électricité et en gaz.

PATRIMOINE

497
communes concédées
par le SEDI

8 154 km
de réseaux de moyenne
tension (HTA)

12 157 km
de réseaux de basse
tension (BT)

10 890
postes
de transformation

USAGERS

505 968
usagers

dont **416 296**
en tarifs réglementés
de vente (TRV)

6 230 GWh
quantité d'énergie
acheminée

TARIFS SOCIAUX

20 577
usagers au tarif de
première nécessité
(électricité)

FLUX FINANCIERS DU CONTRAT

ENEDIS a versé
3 644 859 € au SEDI
au titre du contrat de
concession en 2017
(ART 8, R1 et R2)

REMPLACEMENT DES OUVRAGES

1 723 000 000 €
nécessaires



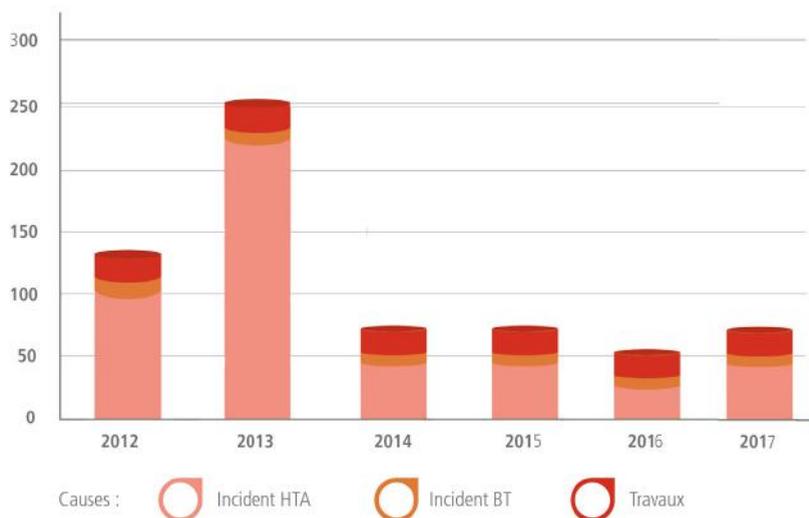


ÉLECTRICITÉ • QUALITÉ

LA CONTINUITÉ D'ALIMENTATION

La continuité d'alimentation est évaluée grâce à plusieurs indicateurs dont le critère B. Ce critère traduit le temps moyen de coupure en minutes subi par un usager de la concession durant l'année.

Temps moyen de coupure par usager en min (critère B)



TENUE DE TENSION

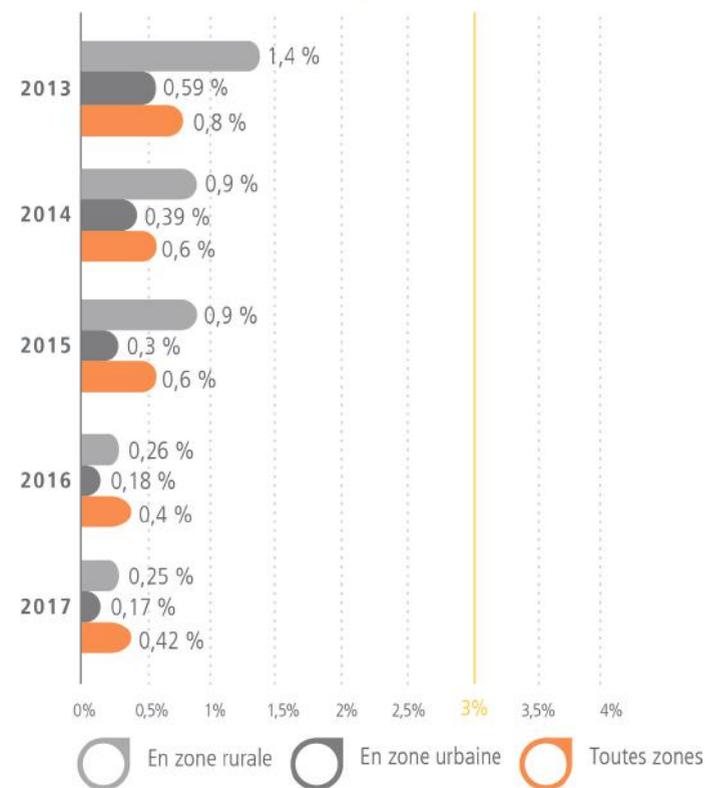
La tension d'alimentation d'un usager raccordé au réseau basse tension (BT) est de 230 V avec une tolérance de +/- 10%.

La tenue de tension est évaluée soit par des mesures soit par le calcul. Le graphique ci-dessous reprend les résultats du calcul.

Taux d'usagers mal alimentés (contrainte de tension)

Seuil réglementaire*

*maille départementale





ÉLECTRICITÉ • MAÎTRISE D'OUVRAGE SEDI

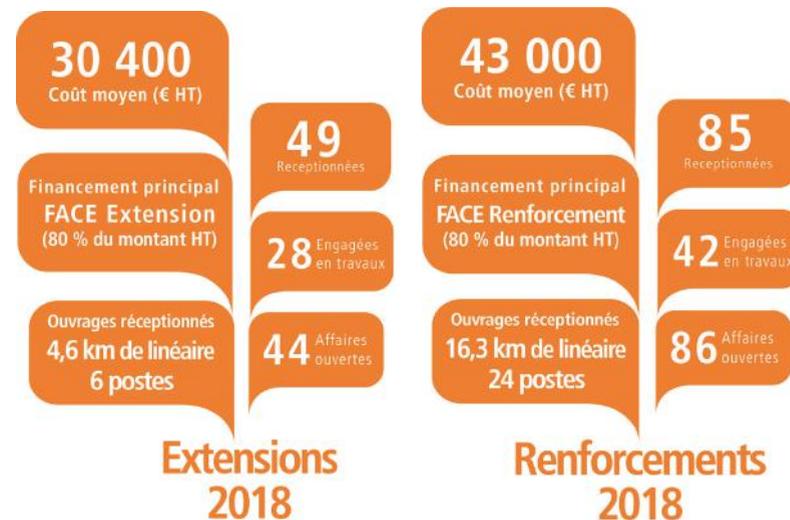
La répartition de la maîtrise d'ouvrage des travaux est basée sur le régime d'électrification des communes, qui a été revu au 1^{er} janvier 2015. Certaines communes urbaines sont devenues rurales et inversement.

LE PÉRIMÈTRE DE LA MAÎTRISE D'OUVRAGE DU SEDI EST LE SUIVANT :

Travaux sur le réseau basse tension, et accessoirement moyenne tension	Améliorations esthétiques	Régime urbain et rural
	Renforcements / Sécurisations	Régime rural
	Extensions (publiques et agricoles)	



Amélioration esthétique à Chonas l'Amballan par l'enfouissement des réseaux (photos avant/après l'intervention du SEDI)





ÉLECTRICITÉ • RENOUELEMENT DU CONTRAT DE CONCESSION

Le contrat de concession électricité constitue le fondement du SEDI, permettant l'organisation du service public de distribution d'électricité et spécifiant les droits et obligations de l'autorité concédante et des concessionnaires (ENEDIS et EDF). Signé en Isère en 1994 pour 30 ans, le SEDI s'inscrit dans la dynamique portée par notre fédération nationale, la FNCCR, pour renouveler le contrat de concession dès à présent et bénéficier des avancées majeures du nouveau modèle national proposé en décembre 2017. Le Comité Syndical a ainsi décidé en 2017 d'initier les négociations avec ENEDIS, qui se sont largement poursuivies en 2018, en vue d'aboutir à une signature avant le renouvellement municipal de 2020 si les conditions sont réunies.



27 mars 2018
-
Réunion ENEDIS



9 octobre 2018
et 13 novembre 2018
-
Réunions ENEDIS



03 décembre 2018
-
Comité Syndical

16 janvier 2018
-
Commission concessions

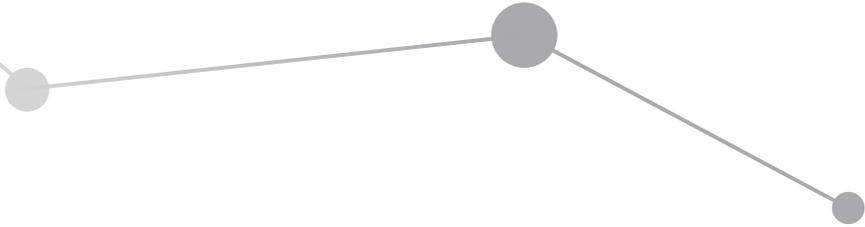
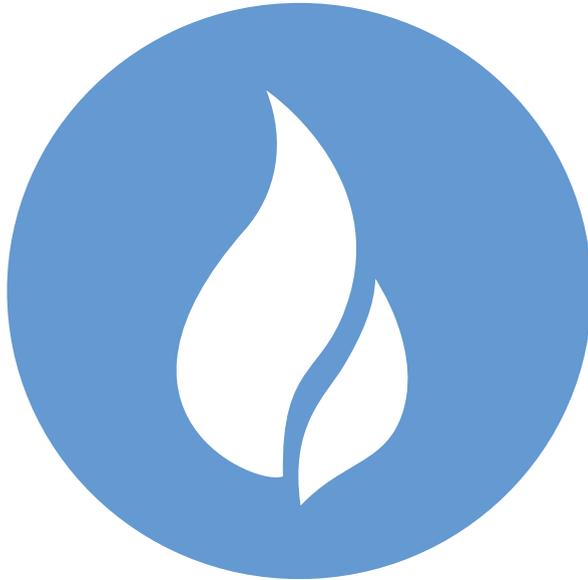
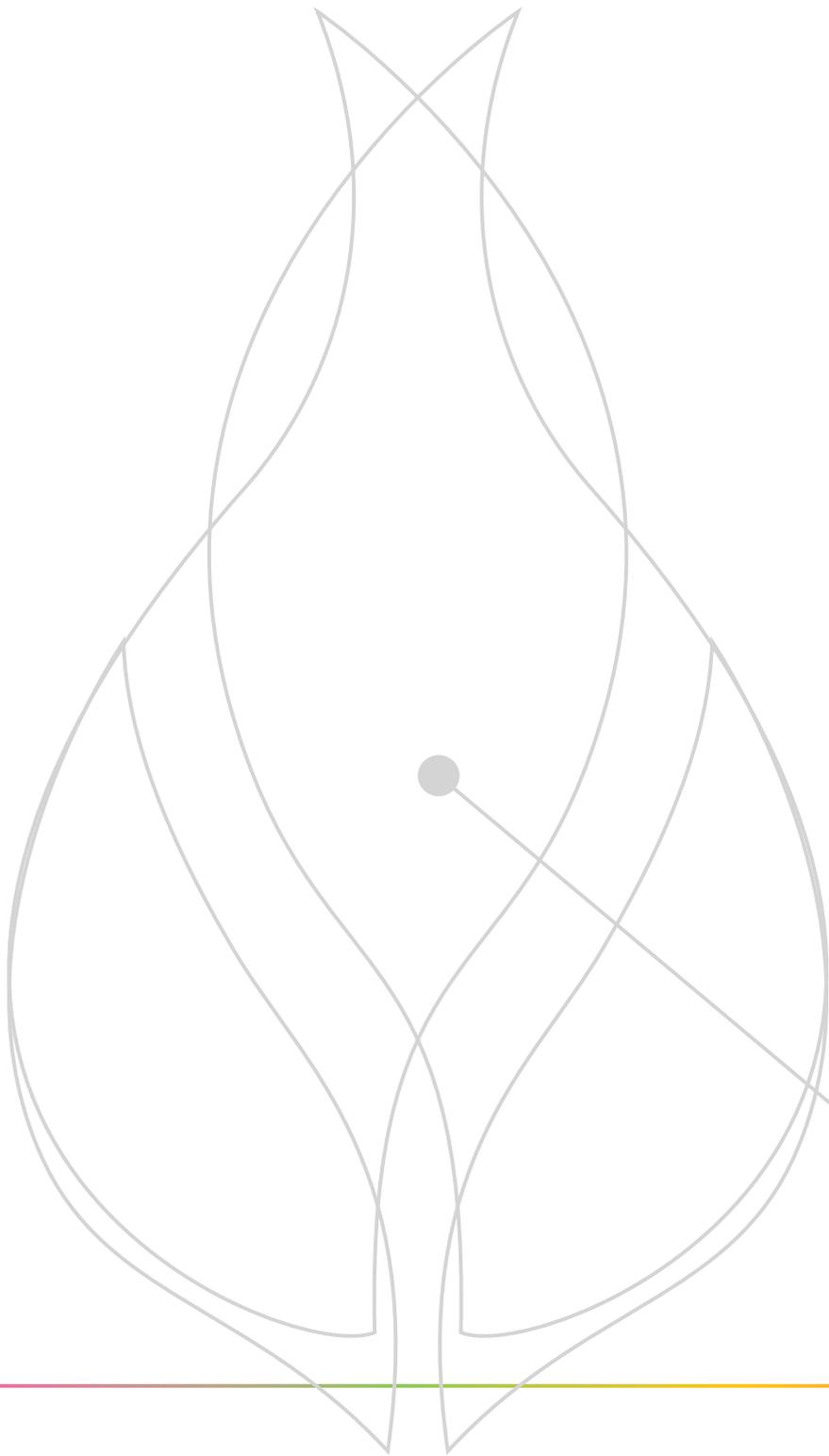
Présentation du modèle national de contrat FNCCR-France Urbaine-Enedis-EDF signé le 21 décembre 2017 et des principaux axes de déclinaison locale :

- Répartition de la maîtrise d'ouvrage entre le SEDI et Enedis,
- Co-construction avec le concessionnaire d'un schéma directeur des investissements et des programmations pluriannuelles des travaux,
- Transmission des données.

24 septembre 2018
-
Comité Syndical

Avenant affichant l'intention de renouveler le contrat de concession avant 2021 en contrepartie d'une prolongation de l'accord "Montpellier" sur les redevances.

Information sur la maîtrise d'ouvrage, les redevances et les données.



GAZ



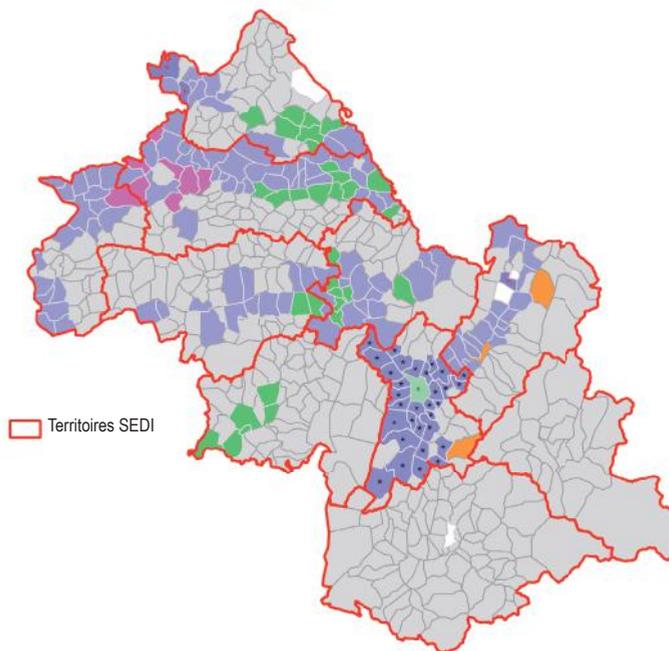


GAZ • CONCESSIONS

La distribution publique de gaz, contrairement à l'électricité, n'est pas un service public universel : il n'est donc pas présent sur tout le périmètre du SEDI. La distribution publique de gaz concerne 156 communes soumises au régime de concession dit historique de GRDF ou relevant de la procédure de délégation de service public (DSP) concédées à GEG, GRDF et Primagaz.

ORGANISATION DE LA DISTRIBUTION PUBLIQUE DE GAZ EN ISERE

- Concessions SEDI**
 - GRDF
 - GEG
 - Primagaz
- Concessions METRO**
 - GRDF
 - GEG
- Concessions communales**
 - GRDF
- Régies communales**
 - GreenAlp
- Communes non concédées**
 - Hors périmètre SEDI ou Métro
 - Périmètre SEDI ou Métro



Territoires SEDI

— % —

PATRIMOINE

Linéaire total et par concessionnaire

TOTAL : 1 952 km
 GRDF : 1 855 km
 GEG : 91 km
 PRIMAGAZ : 6 km

EXPLOITATION (GRDF)

Nombre d'incidents sur ouvrages exploités par GRDF : 872

Taux de fuite/100 km



USAGERS

Nombre total : 75 818 dont 74 883 desservis par GRDF
Énergie acheminée : 2 485 GWh dont 2 420 par GRDF

Investissements sur concessions Gaz





GAZ

FLUX FINANCIERS

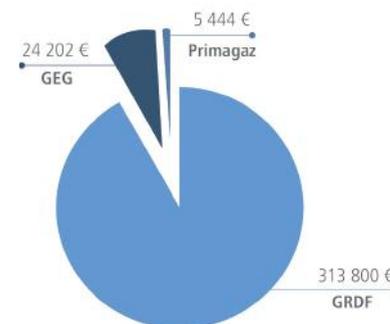
La redevance d'occupation du domaine public gaz (RODP) est intégralement reversée aux 119 communes qui en ont confié sa gestion au SEDI. Le SEDI a également perçu et reversé 7 704 € de RODP gaz « chantier », concernant 80 communes.

DÉVELOPPEMENT DE LA MÉTHANISATION

En 2018, de grands acteurs nationaux - tels que l'ADEME, le ministère de l'agriculture, GRTgaz ou GRDF - se sont mobilisés afin de donner un vrai coup de départ à la méthanisation en France. A son échelle, le SEDI a accompagné cette dynamique, en particulier à travers les actions suivantes :

- Intervention de Marion Carroz, Directrice territoriale Alpes de GRDF, au Comité Syndical du 5 mars afin d'informer les délégués du SEDI sur les perspectives d'avenir du gaz naturel
 - Participation à la réunion relative à la valorisation énergétique des matières organiques du territoire organisée par la communauté de communes des Vals du Dauphiné à Aoste le 20 mars
 - Participation au groupe de travail "méthanisation" piloté par la Préfecture de l'Isère le 9 juillet
 - Organisation au SEDI d'une rencontre entre GRTgaz, l'USéRAA, GRDF et GEG le 13 septembre, ayant pour objet les possibilités d'injection et de rebours de biogaz sur les réseaux de transport et de distribution
 - Intervention d'Edouard Sauvage, Directeur général de GRDF, lors de la réunion des Présidents de l'USéRAA le 3 octobre à Andrézieux Bouthéon (Loire)
- Le SEDI a également entamé des échanges avec GRDF et GEG sur les possibilités de raccordement de producteurs de biométhane situés sur des communes non concédées en gaz.

REDEVANCES DE CONCESSIONS GAZ



SÉCURITÉ DES RÉSEAUX

La sécurité est la première préoccupation des acteurs de la distribution publique de gaz. Les concessionnaires GRDF et GEG investissent chaque année pour garantir la sécurité des canalisations en Isère, mais le risque d'endommager les ouvrages à l'occasion de travaux publics reste réel.

Pour sensibiliser les collectivités iséroises, GRDF, le SEDI, GEG et Grenoble Alpes Métropole se sont associés en 2018 pour proposer deux ateliers de travail pour promouvoir la sécurité des réseaux de gaz en Isère.

2 ATELIERS 19 participants

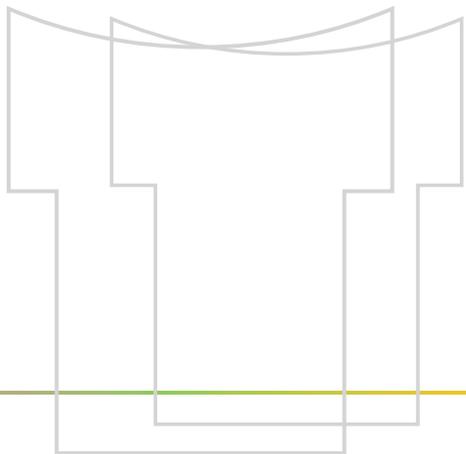
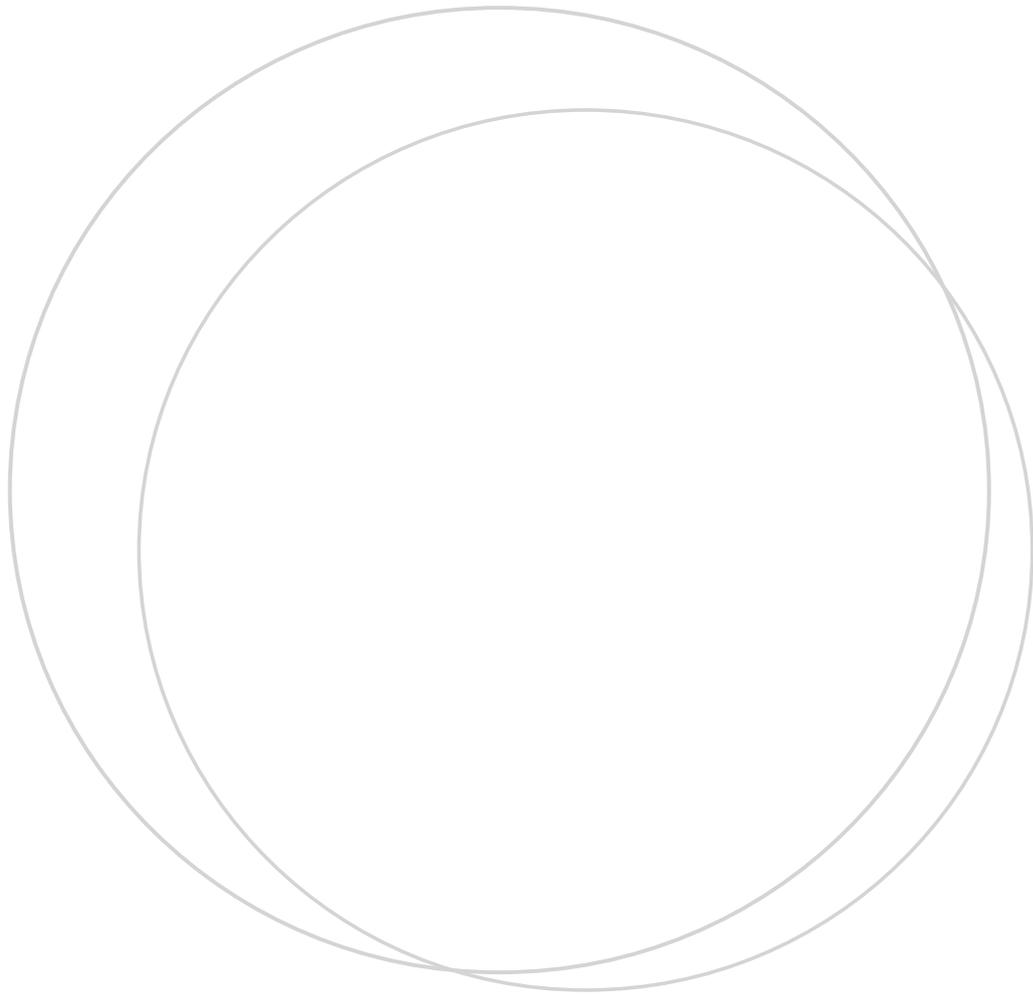
Atelier organisé le 24 avril à la CAPI (Communauté d'agglomération Porte de l'Isère)

· Comment sécuriser vos chantiers dès la préparation ?

Atelier du 15 novembre au SEDI

· Comment préparer vos chantiers pour assurer un terrassement en toute sécurité ?





ÉCLAIRAGE PUBLIC





ÉCLAIRAGE PUBLIC

MAINTENANCE ET ENTRETIEN

En cas de transfert de la compétence éclairage public, le SEDI assure aussi l'entretien et la maintenance du patrimoine transféré.

2 niveaux de maintenance proposés

Basilum - 57 communes
une maintenance de base

Maxilum - 96 communes
une maintenance avancée

INDICATEURS 2018 :

153 communes ont transféré la compétence

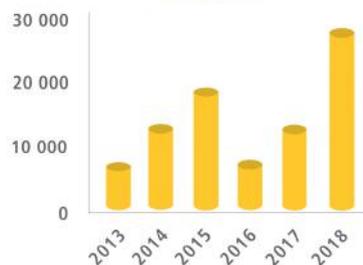
soit **27 323** foyers lumineux et **2 203** coffrets à entretenir

1 600 panes déclarées sur l'outil GMAO (Webville remplacé par GéoSedi)

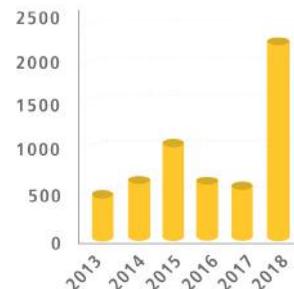
DIAGNOSTICS ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le SEDI propose à ses adhérents un diagnostic complet de leur patrimoine. En 2018, 31 collectivités ont pu bénéficier de ce diagnostic sur leur patrimoine (soit 311 communes depuis 2012).

Points lumineux analysés



Coffrets analysés



TRAVAUX D'INVESTISSEMENTS



MISE EN LUMIÈRE ARCHITECTURALE

En 2018 le SEDI a lancé le projet de mise en lumière sur un bâtiment ou un ouvrage communal, auprès des communes ayant transférées la compétence éclairage public au Syndicat.

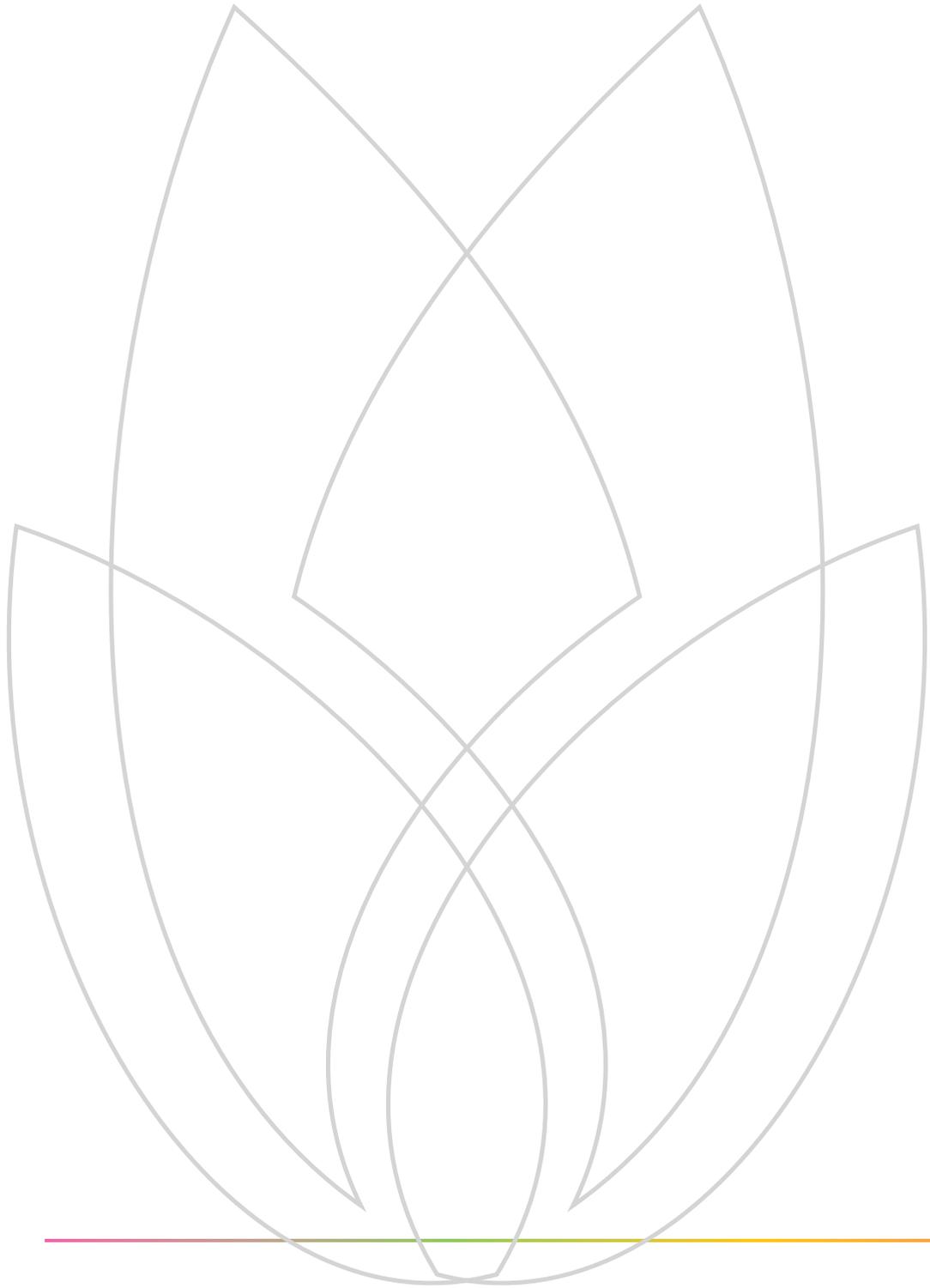
En quelques mots :

22 dossiers de candidatures recevables au 1er octobre 2018

Accord-cadre de maîtrise d'oeuvre : Agence Lumière - ALP Etudes.

Jury de sélection : mi février 2019





TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

LES BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Le SEDI est membre du réseau eborn qui regroupe 5 syndicats d'énergie et compte près de 700 bornes et plus de 1400 abonnés.

Depuis janvier 2018 est appliquée une **nouvelle tarification** plus juste, en fonction de la consommation réalisée, commune aux 5 départements d'eborn. L'année 2018 marque la **fin du déploiement** du réseau en Isère. Les bornes de recharge maillent le territoire à raison d'une borne tous les 10 km maximum. Il s'agit majoritairement de bornes de recharge accélérée (22 kW) complétées par 10 bornes rapides (50 kW) sur les grands axes routiers.



Nombre de bornes
 Isère : 126
 Drôme : 124
 Ardèche : 111
 Haute-Savoie : 160
 Hautes-Alpes : 80



LE RÉSEAU EBORN EN ISÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2018

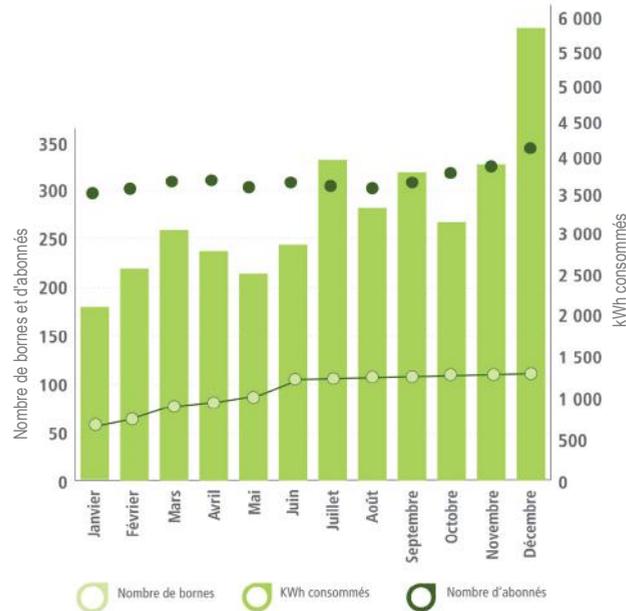
115 bornes fonctionnelles et 11 en cours de finalisation

333 abonnés

7 660 charges réalisées pour une consommation représentant près de 477 646 kilomètres parcourus en véhicules électriques

www.eborn.fr

Utilisation des bornes du SEDI en 2018





TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

LE CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉ

Proposé depuis 2015 par le SEDI à ses collectivités adhérentes, il leur permet de bénéficier d'une analyse et d'un suivi personnalisé des consommations d'énergie des bâtiments publics. Les techniciens réalisent le suivi énergétique des bâtiments communaux et apportent des préconisations techniques pour les systèmes énergétiques et l'isolation. Le conseiller remet chaque année à la commune un rapport indiquant l'évolution des consommations et des préconisations d'intervention sur les équipements pour réduire les dépenses énergétiques.

INDICATEURS 2018

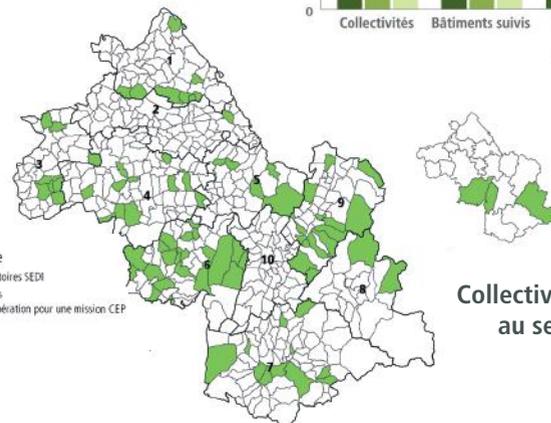
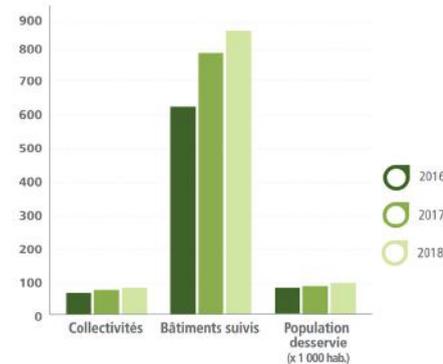
80 communes adhérentes au CEP

7 intercommunalités

846 bâtiments suivis

91 108 habitants concernés

Évolution du service CEP

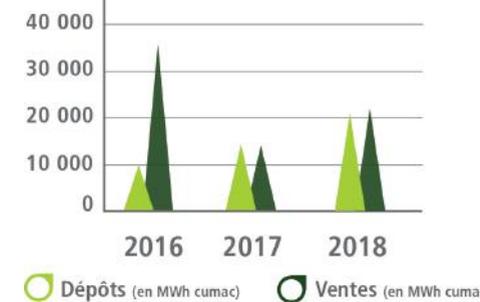


Collectivités adhérent au service CEP



LES CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

Le SEDI a déposé cette année 19 673 MWh au titre des certificats d'économie d'énergie.



En 2018

- Suite aux opérations de ventes groupées avec d'autres Syndicats, le SEDI a réalisé le 1er dépôt de CEE regroupant des actions sous maîtrise d'ouvrage communale ou intercommunale.
- Le marché des CEE s'est bien comporté en 2018 avec une vente réalisée à 7,43 €/MWh soit une augmentation de +44% par rapport à 2017.

PARTENARIAT AVEC ÉNERGIES SANS FRONTIÈRES

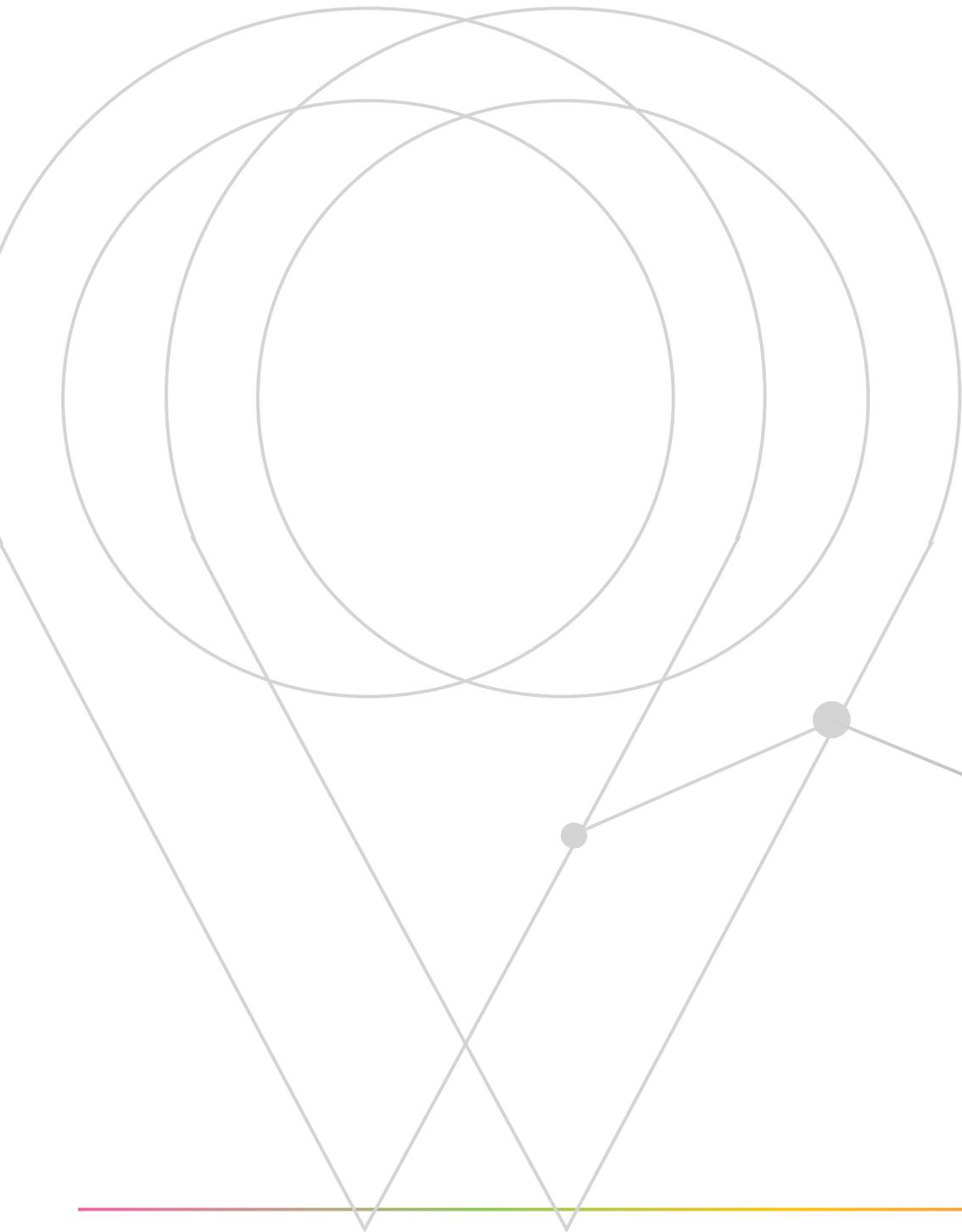
Le projet intitulé "6 chantiers Burkina" a permis la réalisation de plusieurs chantiers.

La 1ère mission qui concerne :

- l'étude préalable de forage à Ziga,
- l'installation d'un pompage solaire à Yagma visant à garantir l'irrigation du jardin pédagogique et l'alimentation en eau des élèves
- l'installation d'un générateur solaire pour sécuriser l'alimentation électrique du dispensaire de Dissiam.

La réalisation des chantiers d'électrification des écoles de Taonsgo, El Kana et Tang-Zugu a du être décalée sur début 2019.





CARTOGRAPHIE



CARTOGRAPHIE

GEOSEDI

L'application web de cartographie en ligne a évolué en 2018 avec le passage au logiciel GEO et un changement d'adresse : <http://geosedi.fr> pour consulter la carte et, pour certaines communes, signaler les pannes de leur éclairage public.



LE PLAN CORPS DE RUE SIMPLIFIÉ

L'arrêté du 15 février 2012, relatif à l'exécution de travaux à proximité des réseaux enterrés, a imposé aux exploitants de réseau de fournir des plans de leurs ouvrages, aux responsables de travaux qui en font la demande. Le fond de plan à employer pour ces plans doit être établi et mis à jour par une autorité publique locale compétente, selon le format d'échange PCRS.

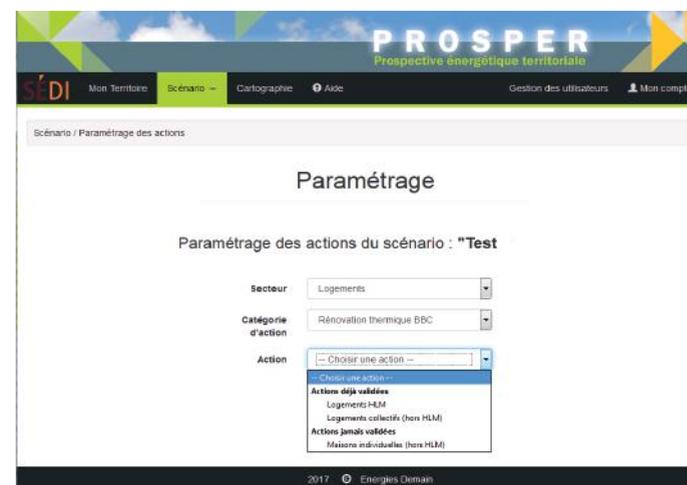
Le SEDI a décidé d'être cette autorité publique locale compétente, en charge du PCRS sur le territoire pour lequel il est l'autorité organisatrice de la distribution d'électricité.

PROSPER

Prosper est un outil prospectif en ligne qui permet aux intercommunalités de construire des scénarios énergétiques sur leur territoire aux horizons 2020, 2030 et 2050. L'outil établit l'état des lieux énergétique et d'émission de CO₂ initial à partir de données statistiques (INSEE et OREGES).

Ainsi, PROSPER peut être un vecteur de décision utile pour les planifications énergétiques des SRADDET (schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires) et des dispositifs locaux (Plan Climat, TEPCV...).

En 2018, le SEDI a décidé d'autoriser la mise à disposition du logiciel Prosper aux Parcs Naturels Régionaux qui en font la demande, à l'aide d'une convention spécifique, sous réserve d'un versement d'une redevance de 100 € / an.

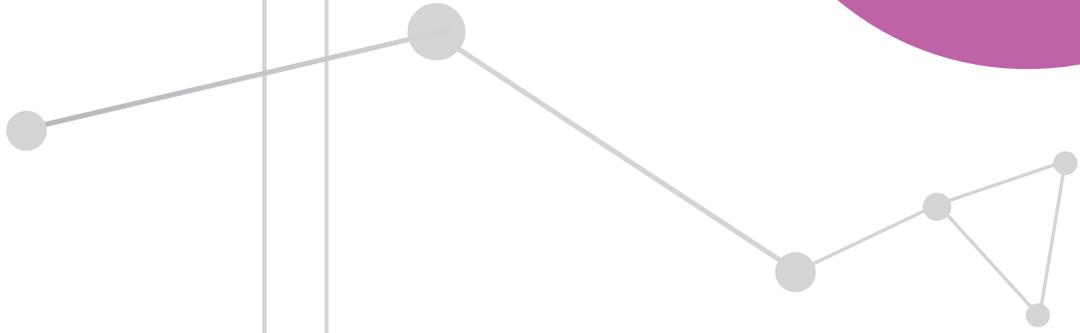
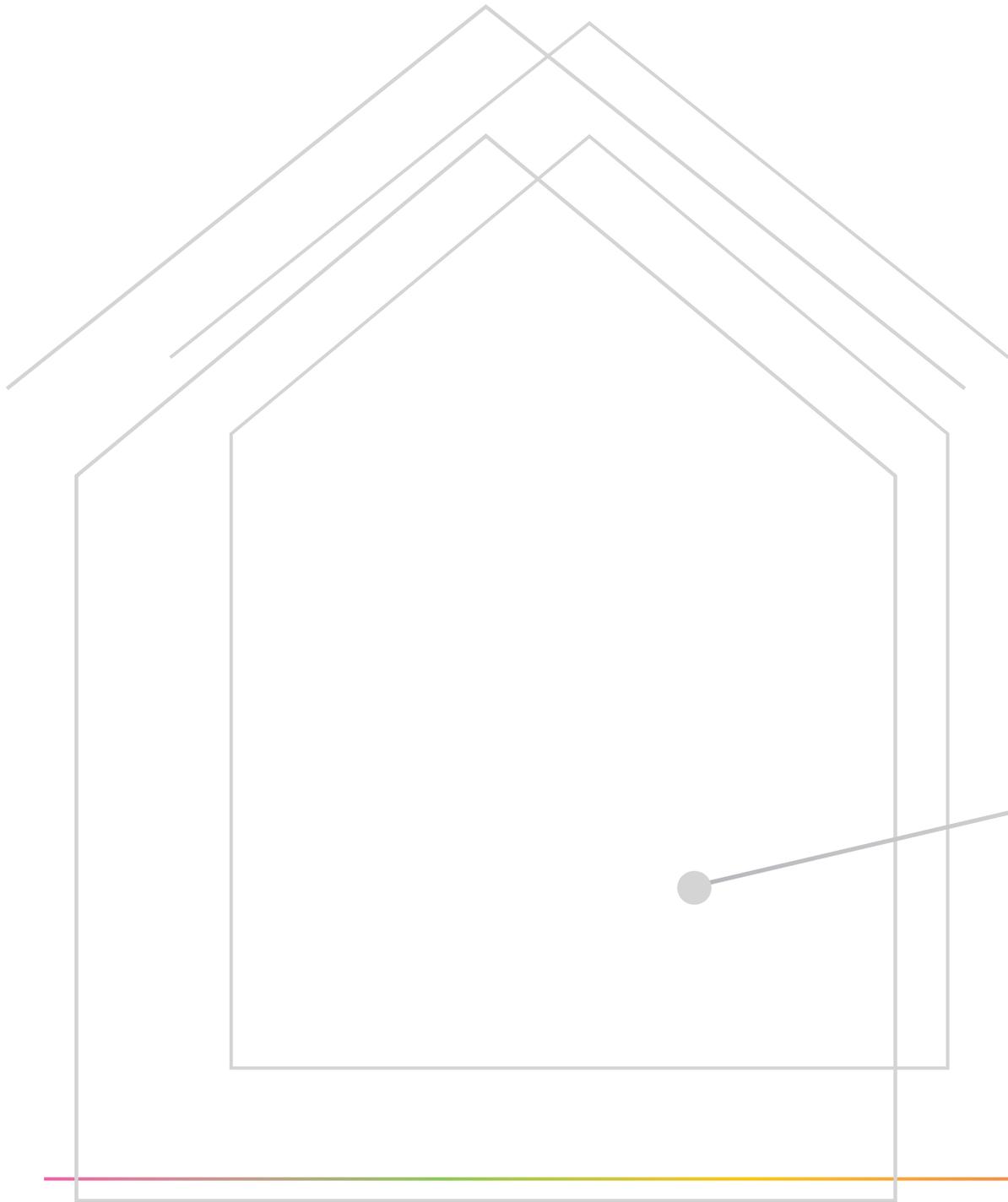


INDICATEURS 2018

47 communes ont adhéré en 2018 à Géosedi, ce qui porte à 217 le nombre de communes bénéficiaires au 31 décembre 2018

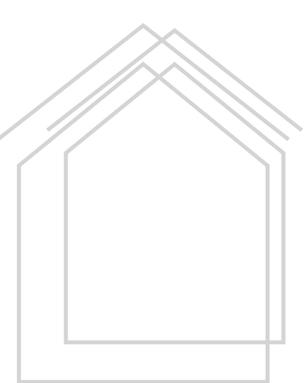
36 752 foyers lumineux dans la base de données

32 imports de plans d'éclairage public communaux



URBANISME





URBANISME ET RÉSEAUX

L'ASSISTANCE AUX PROJETS D'URBANISME

- Accompagnement des collectivités pour appréhender le développement de leur territoire en prenant en compte les réseaux d'électricité et de gaz
- Sensibilisation sur les éventuels coûts restant à charge lors de l'ouverture de zones à urbaniser
- Examen et analyse des retours chiffrés du concessionnaire ENEDIS lors des demandes d'autorisation d'urbanisme
- Conseil sur la mise en place d'outils d'urbanisme en fonction des projets

INDICATEURS 2018

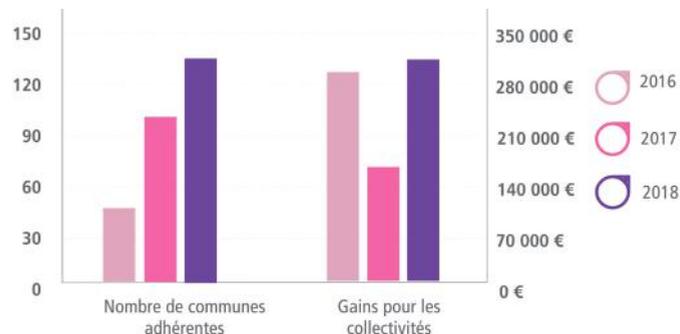
147 communes adhérentes au service d'APU

167 sollicitations dont :
123 analyses sur actes d'urbanisme
8 analyses sur certificats d'urbanisme
36 sollicitations PLU/PLUI

15 dossiers avec gains pour la collectivité

314 000 € HT de coût évité pour les collectivités

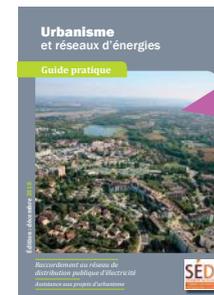
Évolution du service d'APU



EXEMPLES CONCRETS :

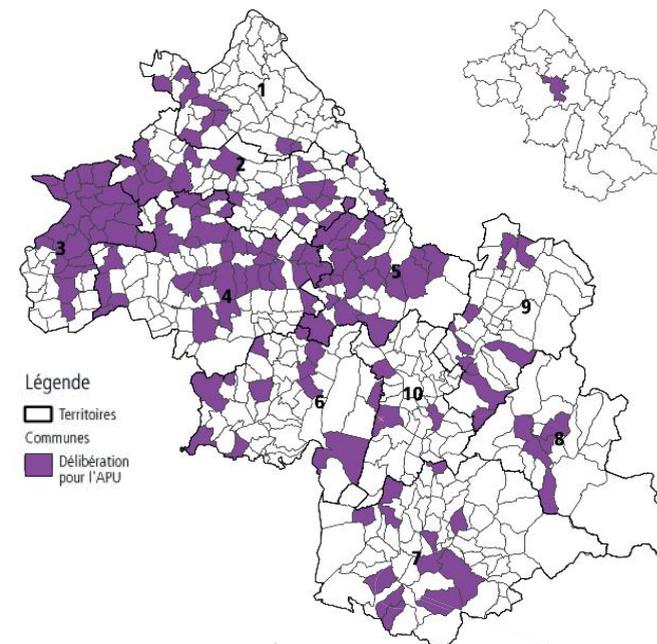
ESTRABLIN : modification de solutions techniques en analysant le périmètre des opérations (sur 3 dossiers) et en demandant le passage de l'extension HTA sur le terrain d'assiette d'opération. Après échange avec le concessionnaire ENEDIS une nouvelle proposition technique est faite, coût évité > 23 960 € HT pour la commune.

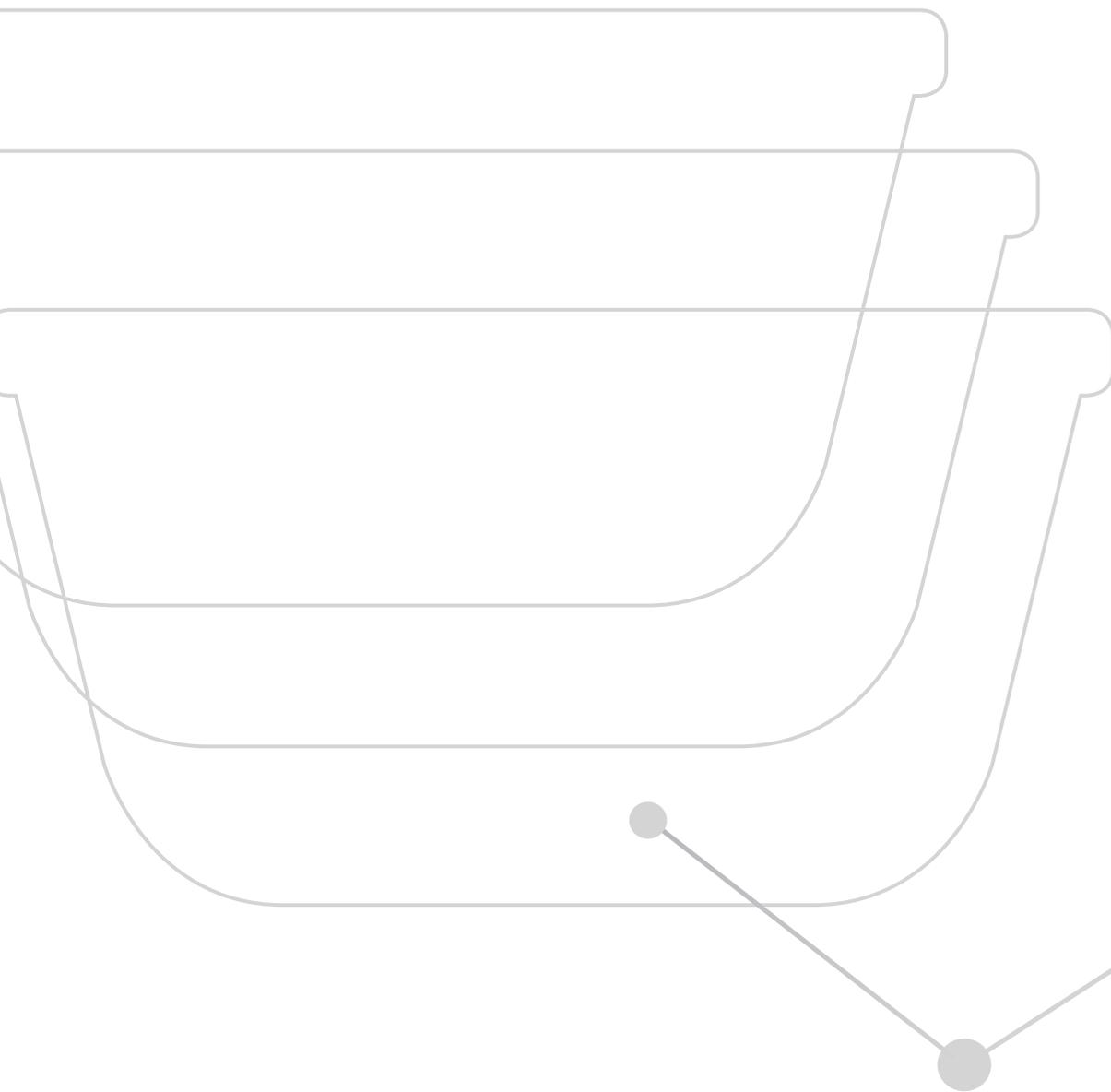
ST SORLIN DE VIENNE : Extension HTA pour l'implantation d'un poste de transformation pour alimenter un projet immobilier. Après analyse du périmètre de l'opération, des travaux HTA sont en cours de réalisation. Raccordement sur la HTA nouvellement créée, coût évité > 38 960 € HT pour la commune.



Le SEDI a travaillé en 2018 pour l'élaboration d'un guide pratique de l'urbanisme, en lien avec les autres syndicats de l'Uséaa, regroupant les mises à jour des articles du code de l'urbanisme, la réglementation et des conseils relatifs à l'APU. Ce guide sera disponible au premier semestre 2019.

Collectivités adhérentes au service d'APU





ACHAT D'ÉNERGIES



ACHAT D'ÉNERGIES • FOURNITURE D'ELECTRICITE

Le SEDI coordonne un groupement de commande pour l'achat d'énergies.

Depuis le 1^{er} janvier 2016, avec la fin des tarifs réglementés de vente, les collectivités sont dans l'obligation de souscrire à une offre à prix de marché pour la fourniture d'électricité pour les contrats de puissances souscrites > 36 kVA. Les collectivités publiques étant soumises aux règles de la commande publique, le choix du fournisseur doit être effectué via une procédure de mise en concurrence.

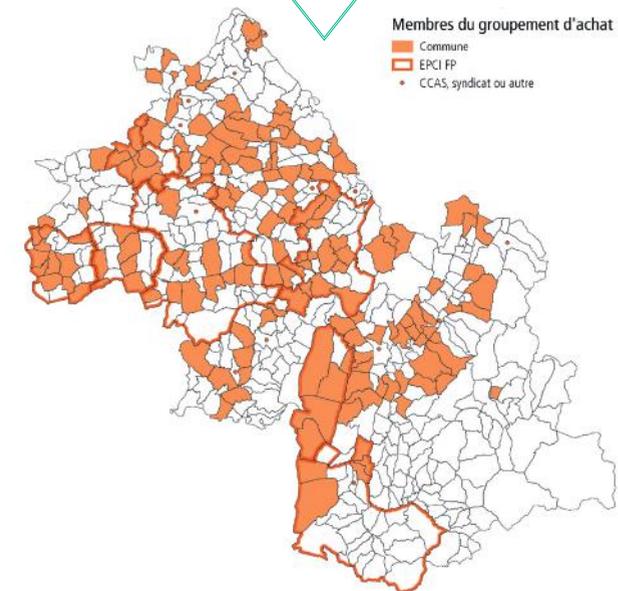
Les collectivités ne pouvant rejoindre l'achat groupé qu'à l'échéance de chaque consultation, le début d'année 2018 a été consacré à les sensibiliser aux bénéfices d'un groupement tels que :

- des prix optimisés grâce au volume de commande important (compétitivité accrue des fournisseurs) ;
- l'expertise et la réactivité du SEDI qui lance le marché au moment le plus opportun.

 Le SEDI s'est par la suite attaché à répondre aux besoins des collectivités sur la base d'un appel d'offres d'un montant prévisionnel de 19 millions d'euros HT. Dans ce cadre, un fournisseur a été retenu pour une durée de deux ans à compter du 1^{er} janvier 2019 : EDF.

Au regard de l'évolution fortement à la hausse des prix, la consultation sur la fixation des prix a pu être menée et finalisée en août dernier. La rédaction du cahier des charges a permis d'opter au dernier moment sur la forme de prix la plus intéressante pour la quasi-totalité des membres (hors ELD) qui fut pour 2019, l'approvisionnement ARENH.

Pour rappel, l'ARENH est un dispositif qui permet aux fournisseurs d'acheter 1/4 de sa production nucléaire au maximum à EDF au tarif de 42 €/MWh. Dans la mesure où la demande des fournisseurs était supérieure au plafond fixé légalement, le prix obtenu par le SEDI aurait dû sensiblement augmenter par la suite. Toutefois, grâce à la puissance d'achats du groupement, EDF n'augmentera pas ses prix, ce qui permet de réaliser **pour l'ensemble des membres une économie totale estimée à 544 320 € sur deux ans.**



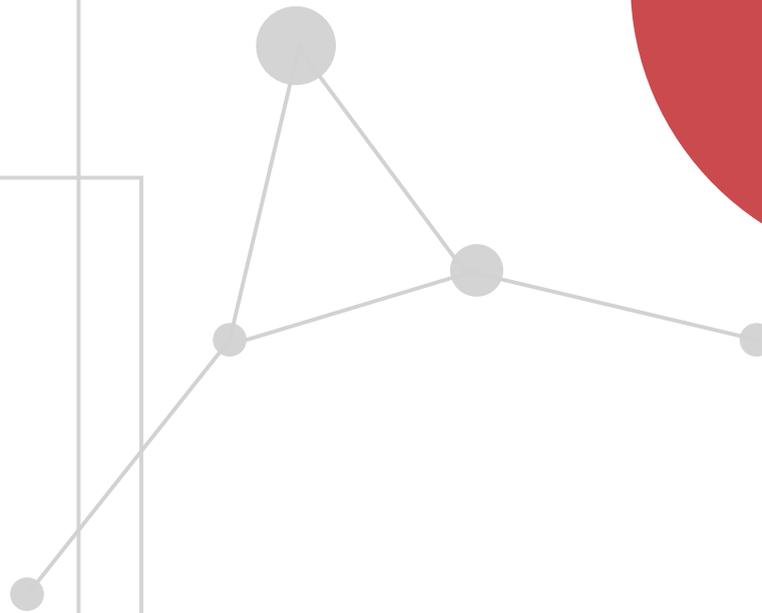
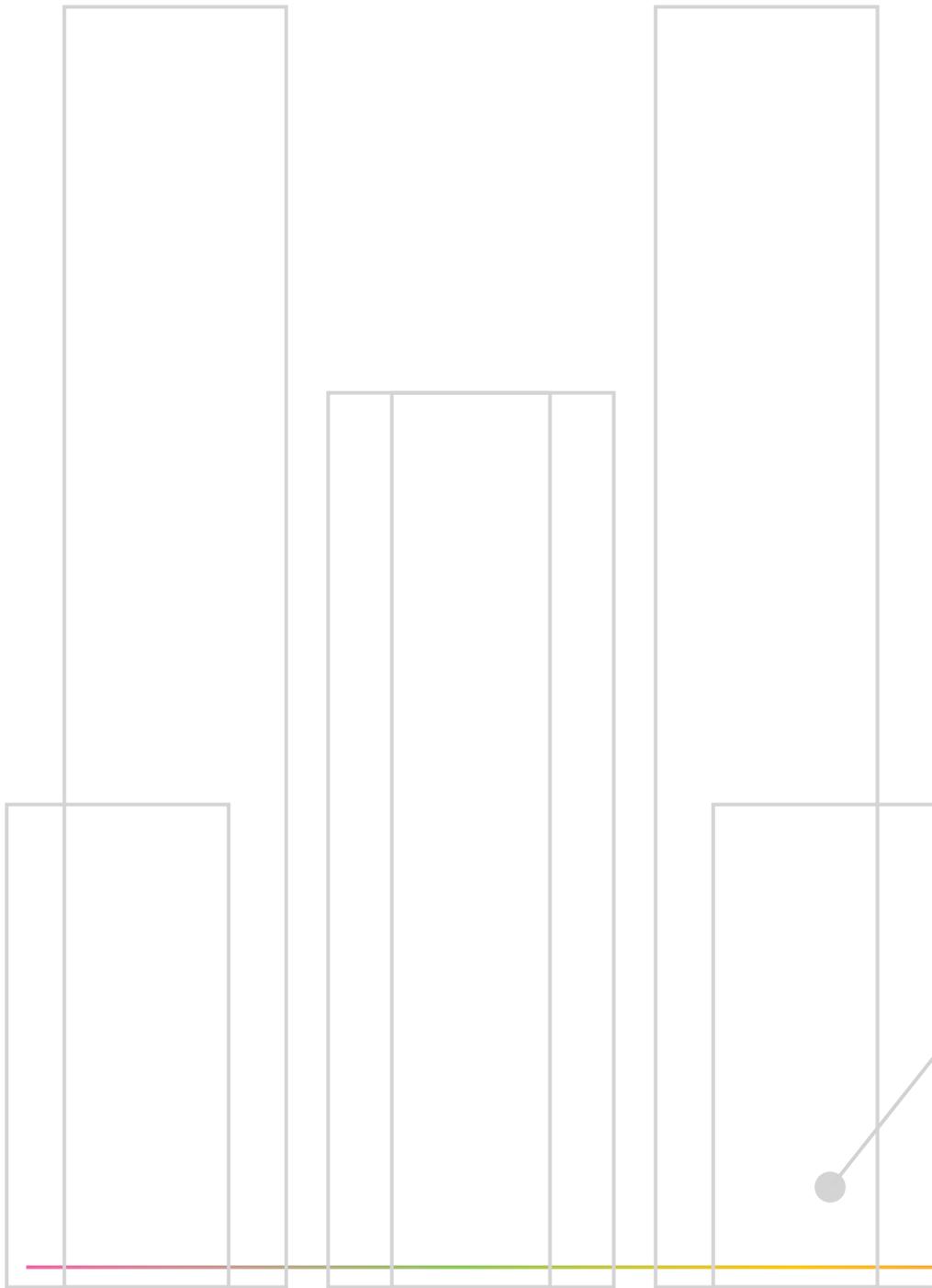
INDICATEURS 2018

208 membres

dont 61 nouveaux
membres en 2018

622 sites fournis

53,7 GWh consommés
par an



FINANCES



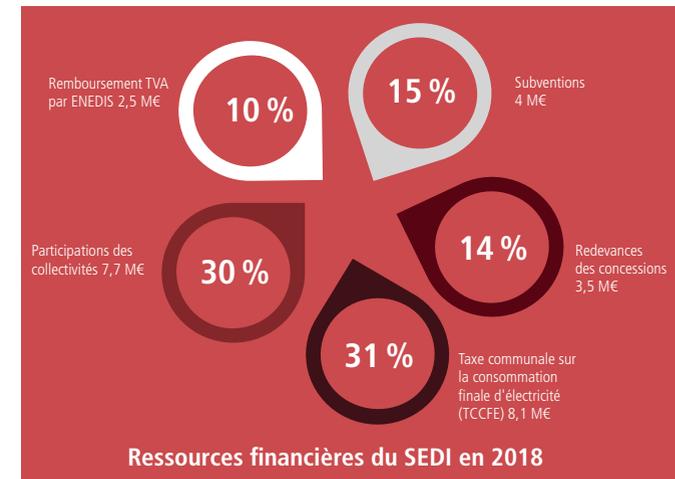
FINANCES

Les travaux sur les réseaux électriques et d'éclairage public se traduisent par une augmentation des dépenses et une stabilité des recettes d'investissement qui s'est confirmée en 2018.

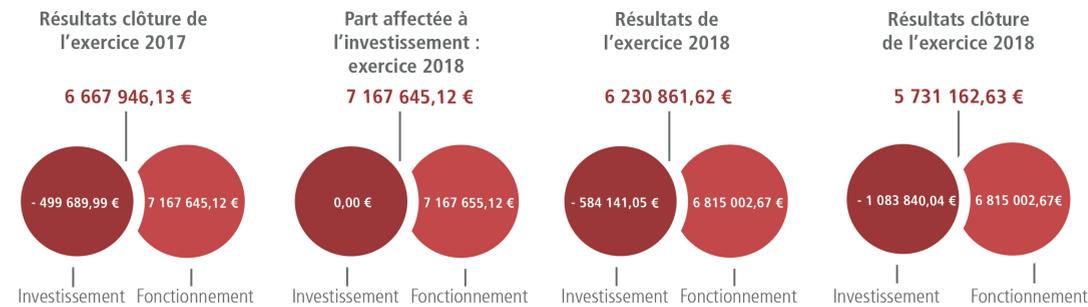
La relance présagée en 2017 s'est confortée en 2018 faisant suite :
- A la résolution des problèmes de transmission des fiches proposition de travaux de la part d'ENEDIS, d'où une relance de la programmation des opérations de renforcement et d'extension.
- A la poursuite de l'essor des travaux d'amélioration esthétique.

La compétence Eclairage public transférée au SEDI est toujours marquée par une évolution positive, mais qui se stabilise, confirmée par le bilan 2018 pour :
- les travaux : + 19%
- la maintenance : + 41%

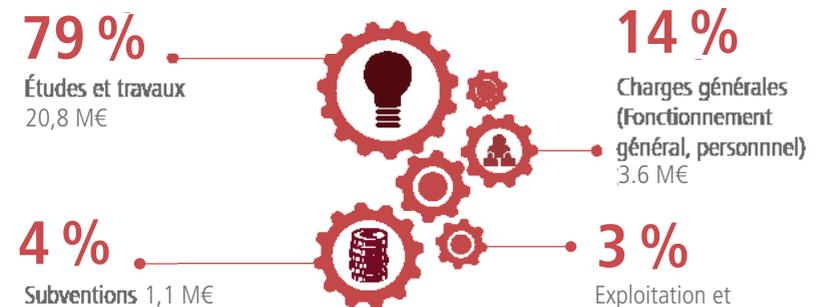
L'impact sur la maîtrise d'ouvrage déléguée s'intensifie et après s'être stabilisé en 2017, ces travaux connaissent une fort recul (- 46%).



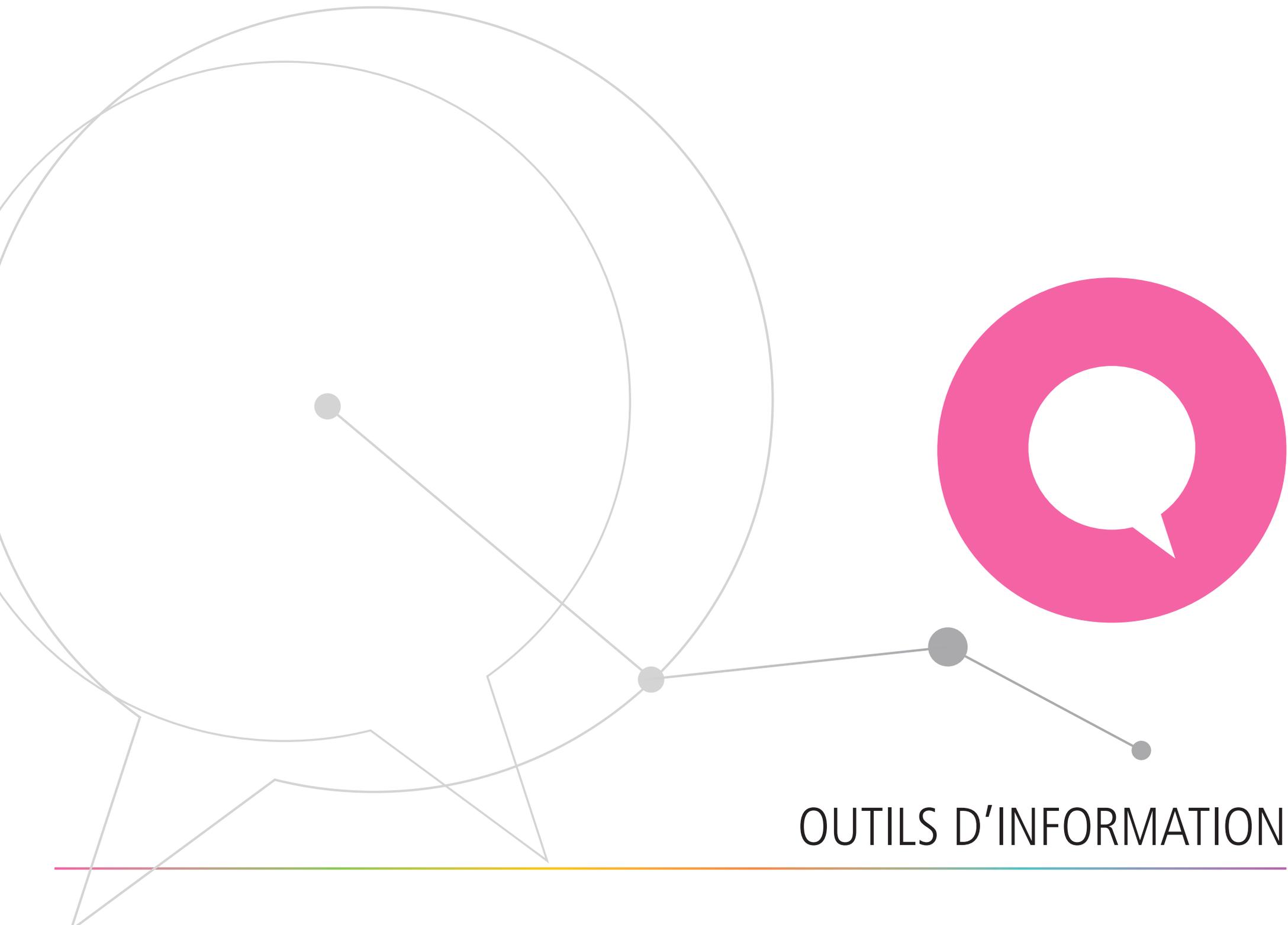
Balance de clôture 2018*



*certaines données ne sont pas encore fixes au mois de janvier et peuvent encore évoluer



Utilisation de ces ressources en 2018



OUTILS D'INFORMATION

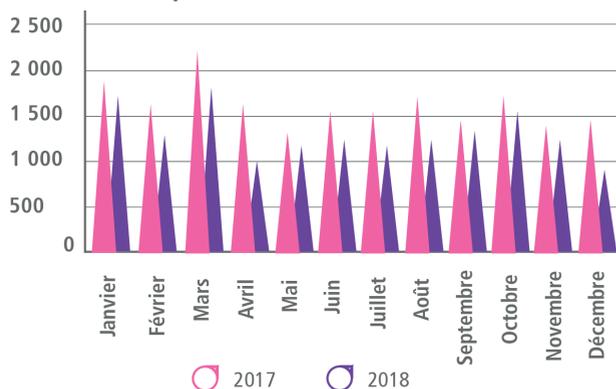


OUTILS D'INFORMATION • STATISTIQUES

La communication permet d'accompagner les nouveaux services proposés par le SEDI, en assurant leur promotion auprès de ses membres. Elle constitue également une vitrine pour le Syndicat. Les documents de communication sont disponibles sur le site du SEDI, rubrique Espace documentaire.

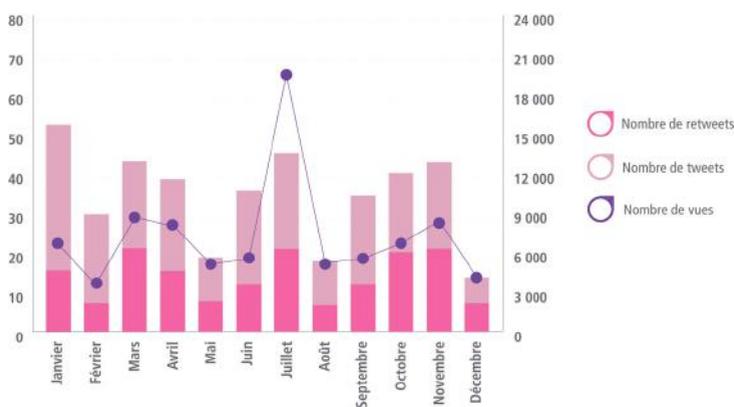
SITE INTERNET ET TWITTER

Fréquentation mensuelle du site internet du SEDI



2017 2018

Activité mensuelle sur Twitter



Nombre de retweets
Nombre de tweets
Nombre de vues

INDICATEURS 2018

44 actualités publiées sur www.sedi.fr

178 tweets rédigés
494 abonnés Twitter
208 abonnements Twitter

26 publications presse

1 page commune pour les 5 syndicats du réseau ebom
267 abonnés Facebook

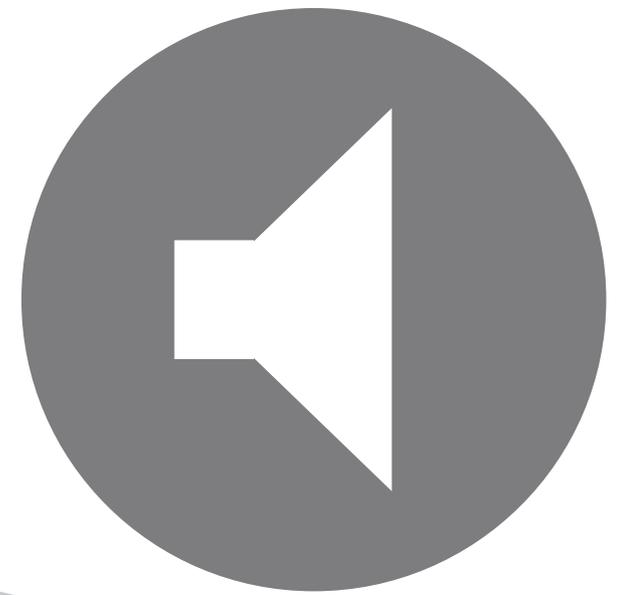


i-delibRE est un nouvel outil de convocation du bureau et du comité syndical.

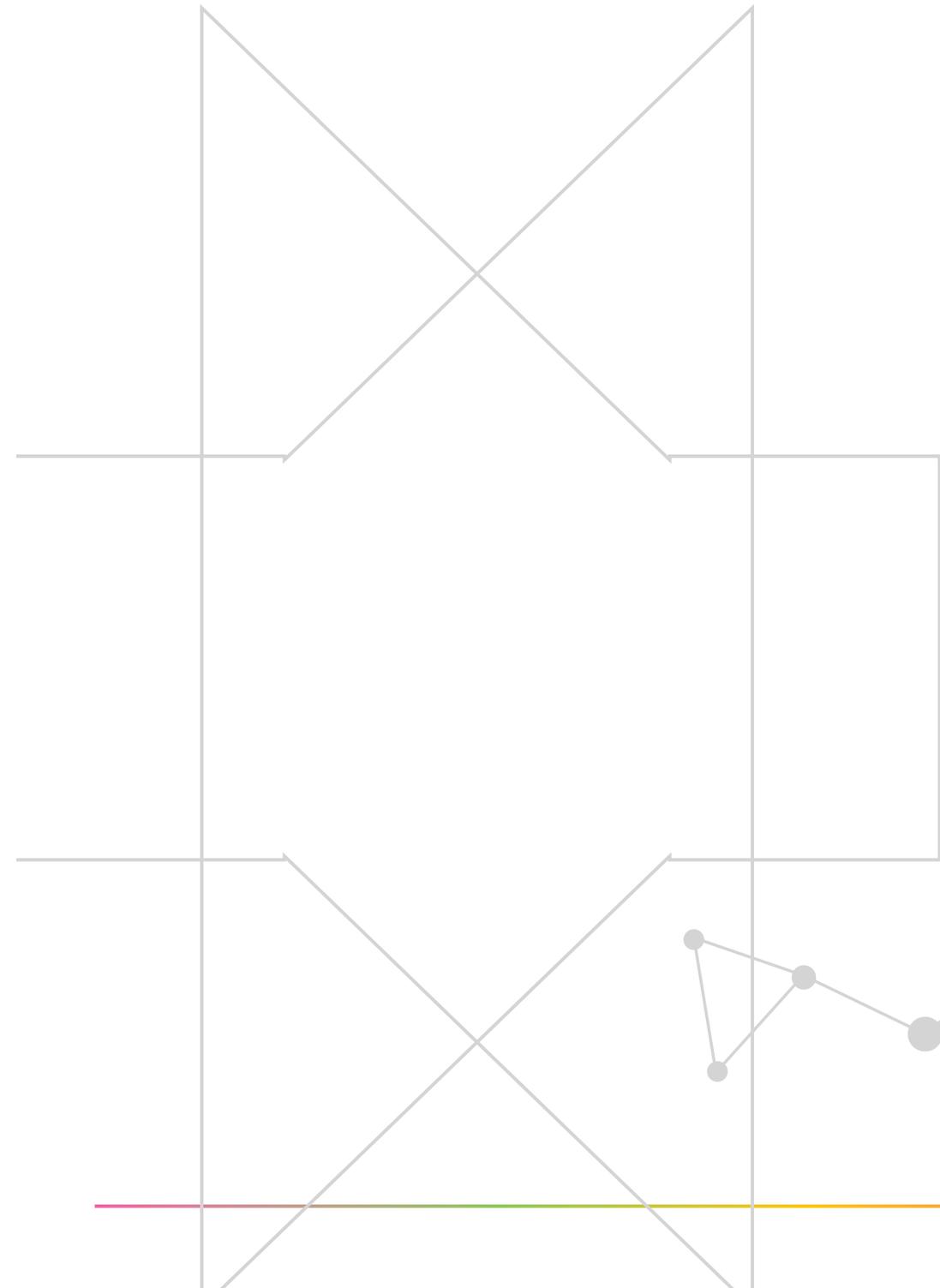
AUTRES DOCUMENTS DE COMMUNICATION

Le SEDI a conçu des nouveaux documents de communication pour informer les élus et les communes mais également le grand public sur les différents projets portés par le syndicat.





FAITS MARQUANTS



FAITS MARQUANTS •

LE RÉSEAU EBORN EST OFFICIELLEMENT INAUGURÉ À L'OCCASION DE LA MISE EN SERVICE DE LA BORNE RAPIDE AU BOURG D'OISANS - 11 JUILLET 2018



Gilles Strapazon, Conseiller départemental, André Salvetti, Maire, Guy Verney, Premier adjoint, et Christian Pichoud, Président de la Communauté de communes de l'Oisans ont participé à l'inauguration aux côtés de Bertrand Lachat, Président du SÉDI et de Daniel France, Vice-président territorial.



Démonstration d'une recharge sur une borne rapide du réseau, par Sabrina Bouclier, agent du SEDI.



Comité syndical du 05 mars 2018

Intervention de Madame Marion Carroz, Directrice territoriale Alpes de GRDF
Conférence "Le gaz, l'énergie de demain"



Comité syndical du 11 juin 2018

Intervention de Madame Patricia Mela, Directrice territoriale Enedis Isère
Conférence "Présentation, actualité d'Enedis et échanges"



Comité syndical du 24 septembre 2018

Intervention de Madame Michèle Cedrin, Présidente de la Commission Environnement développement durable et énergie
Conférence "La politique de la Région dans le domaine de l'énergie"



Comité syndical du 03 décembre 2018

Intervention de Monsieur Jean-Benoît Carreau, Président de CitElec
Conférence "Déployer aujourd'hui les modalités innovantes et préparer celles de demain"



FAITS MARQUANTS

RÉCEPTION DES TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC À SEPTÈME - 9 JUILLET 2018



Une nouvelle tranche de travaux a été réceptionnée à Septème, en présence d'élus locaux et du SÉDI.

À l'occasion de ces travaux, une sixième tranche de rénovation de l'éclairage a été réalisée et des luminaires ont été installés sur le parking de la salle des sports.

Présences de gauche à droite : Emmanuel Montagnon, Vice-président territorial du SÉDI, Gilbert Dos Santos, Vice-président aux études et travaux, Dominique Bastin, conducteur des travaux chez Serpollet, Sylvain Chautemps, chargé d'affaires au SÉDI, Vincent Ducros, chargé d'affaires chez Serpollet, Jean-Claude Bertrand, Premier adjoint de Septème, Aymeric de Valon, directeur du SÉDI, Lauren Dauce, chef du service administration générale, et Sophie Caillon-Guyot, directrice du pôle technique.

SIGNATURES DE CONVENTION DES CENTRALES VILLAGEOISES - 13 JUILLET ET 6 SEPTEMBRE 2018



Le 13 juillet dernier, Daniel Charbonnel, Vice-président territorial du SÉDI a signé à Monestier-de-Clermont une convention avec Enedis, représentée par Patricia Mela, Directrice territoriale d'Enedis, le Président de la Communauté de communes du Trièves, Jérôme Fauconnier, et le Président de la SAS Centrale villageoise du Trièves, Robert Cuchet. Elle vise à mieux accompagner la centrale villageoise dans le raccordement électrique de ses installations photovoltaïques.



Le 6 septembre, le SÉDI a signé le 6 septembre, deux nouvelles conventions pour l'accompagnement des Centrales villageoises NID'énergies et Buxia énergies. Il contribue ainsi au développement local des énergies renouvelables sur les territoires de la CAPI et du Pays voironnais.

Présences de : Jean-Marc Lanfrey, Vice-président territorial du SÉDI, Jean-Paul Bret, Président de la communauté de communes du Pays voironnais, Bertrand Lachat, Président du SÉDI, Christelle Claude, Présidente de NID'énergies, Gilles Fanget, Président de Buxia énergies, Jean-Bernard Griotier, Vice-président de la communauté d'agglomération Porte de l'Isère (CAPI), et Patricia Mela, Directrice territoriale d'Enedis.

